

Référentiel de compétences du cadre

Document ESEN

Le référentiel de compétences du cadre

(document de travail)

■ **Connaissances** qui participent au développement des compétences de l'ensemble des cadres

L'action publique

- ◆ L'organisation générale de l'État et les enjeux de sa modernisation ;
- ◆ les valeurs du service public ; notions d'éthique et déontologie ;
- ◆ les grandes politiques publiques ministérielles et interministérielles ;
- ◆ les politiques éducatives territoriales ;
- ◆ les problèmes de société et les liens avec le système éducatif.

Le système éducatif

- ◆ Les fondements, l'organisation et les enjeux du système éducatif français ; perspective historique ; son évaluation ; les problématiques qui le traversent ;
- ◆ les grandes orientations de la politique ministérielle ; le socle commun, les dispositifs transversaux et l'accompagnement ;
- ◆ les attentes du ministère vis-à-vis des personnels d'encadrement ;
- ◆ la mission éducatrice de l'école ;
- ◆ l'orientation, les parcours de formation.

Le cadre juridique et réglementaire

- ◆ La hiérarchie des normes ; le droit de l'éducation ; les textes gérant les personnels, les structures et les moyens ;
- ◆ les missions des personnels et le partage des responsabilités ;
- ◆ la LOLF dans le cadre d'application de l'Éducation nationale ; le contrôle de gestion ;
- ◆ éléments juridiques relatifs aux personnes, aux systèmes et aux procédures ;
- ◆ les examens et leur pilotage.

Sciences de l'organisation et du management

- ◆ Données sur la complexité et l'approche systémique ;
- ◆ fondements de management ;
- ◆ éléments de psychologie sociale et du travail.

Les unités d'enseignement

- ◆ Les textes fondateurs et leur organisation ;
- ◆ les outils de la gestion ;
- ◆ la construction et le suivi de la politique pédagogique, éducative ou financière.

Didactique et pédagogie

- ◆ Les programmes et les référentiels ;
- ◆ pédagogie générale ; la maîtrise des disciplines scolaires et de leur didactique ;
- ◆ la psychologie du jeune ; les troubles de l'apprentissage.

Environnement et partenaires

- ◆ Les autres systèmes éducatifs européens et comparaisons internationales ;
- ◆ les réseaux et partenaires de l'école : autres services de l'État, collectivités territoriales, associations, syndicats, associations de parents, autorités institutionnelles, monde économique.

■ Capacités exprimées en termes de savoir-faire

Piloter

- ◆ Définir des priorités d'action dans le cadre de la politique nationale et du projet académique ;
- ◆ établir un diagnostic à partir d'indicateurs pertinents au service des projets et de la politique de l'unité ;
- ◆ analyser les situations complexes ;
- ◆ construire et accompagner un projet ;
- ◆ formaliser son action, l'évaluer, en rendre compte ;
- ◆ maîtriser les processus du changement ;
- ◆ faire évoluer l'unité par toute mesure allant dans le sens d'une plus grande performance ;
- ◆ utiliser les marges d'autonomie ;
- ◆ gérer les moyens humains, horaires et financiers dans le cadre d'une politique concertée et dans une optique de performance ;
- ◆ savoir en réguler le fonctionnement ;
- ◆ initier et accompagner des démarches innovantes ;
- ◆ utiliser les TIC au service de la performance ;
- ◆ mettre en place et accompagner les réformes ;
- ◆ impulser et conduire une politique pédagogique et éducative ;
- ◆ développer le pilotage pédagogique partagé ;
- ◆ organiser les enseignements et faire évoluer la carte des formations ;
- ◆ individualiser les parcours des élèves en fonction de leurs besoins ; mettre en place et suivre les dispositifs d'accompagnement ;
- ◆ conduire une politique d'orientation des élèves ;
- ◆ mettre en place les conditions d'une éducation à la démocratie, la citoyenneté, culturelle et de santé ;
- ◆ piloter l'évaluation des élèves ; analyser et tenir compte de leurs résultats.

Inspecter, évaluer et accompagner

- ◆ Évaluer les unités d'enseignement, les actions et les personnes ; mesurer, analyser et exploiter les résultats ; pratiquer l'évaluation croisée ;
- ◆ repérer et diffuser les pratiques efficaces ;
- ◆ analyser les éléments d'une situation professionnelle particulière ; accompagner les personnes en difficulté, en entrée dans le métier ou en évolution de carrière ;
- ◆ conduire un entretien et faire partager des objectifs ;
- ◆ concevoir et animer des actions de formation.

Animer

- ◆ Concerter, négocier, décider ; animer efficacement les réunions ;
- ◆ déléguer, formaliser et répartir les responsabilités, planifier et organiser les tâches des équipes ; guider et encadrer le travail des personnels ; favoriser l'expression maximale des potentialités de chacun ;
- ◆ motiver et fédérer les équipes autour des projets, en libérant l'initiative ;
- ◆ dénouer les tensions, anticiper et gérer les crises ;
- ◆ construire et animer des liens et des partenariats au sein et hors de l'Éducation nationale (autres niveaux d'enseignement, familles, établissements étrangers, associations, collectivités territoriales ...) ; agir en réseau ;
- ◆ maîtriser la communication et les circuits interne et externe de l'information, en particulier avec les médias ;
- ◆ maîtriser l'expression orale, la présentation d'un dossier, d'une argumentation, d'un point de vue ;
- ◆ rédiger un courrier administratif, une synthèse, un rapport.

■ Attitudes et savoir être

Vis-à-vis de l'institution

- ◆ Agir avec honnêteté et loyauté ;
- ◆ répondre à une demande institutionnelle dans les délais impartis.

Vis-à-vis des personnes

- ◆ Rester disponible et à l'écoute des personnes ;
- ◆ guider et encadrer le travail des personnels, conformément à la réglementation, à l'éthique et à la déontologie ; maîtriser les techniques d'entretien ;
- ◆ valoriser les personnels et les productions ; repérer les personnes-ressources ; construire un plan de formation des personnels ;
- ◆ gérer la contradiction ; faire preuve de flexibilité ;
- ◆ maîtriser le concept d'autorité et savoir l'adapter en fonction du public et de la situation ;
- ◆ être capable de travailler en équipe et favoriser le travail collectif.

Vis-à-vis de l'extérieur

- ◆ Représenter l'unité éducative et l'institution ; porter ses valeurs et défendre ses intérêts ;
- ◆ créer un climat collectif de confiance et de coopération dans l'objectif d'une plus grande performance.

Vis-à-vis de soi-même

- ◆ Gérer son temps ; se placer dans une perspective personnelle de formation tout au long de la carrière ;
- ◆ se former ; remettre en question ses postures professionnelles ;
- ◆ être réflexif et ouvert ;
- ◆ maîtriser une langue étrangère ;
- ◆ maîtriser ses émotions ;
- ◆ adopter une attitude d'exemplarité.

